



La vaccination POUR LES PROFESSIONNELS

(à partir de 18 ans)

* Liste des professionnels sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19



Je suis un professionnel :

- De santé*
- D'un établissement de santé
- D'un établissement ou service médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables
- Salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables
- Sapeur-pompier
- Vétérinaire

N.B :

- Certaines catégories de professionnels, âgés de 55 ans et plus, bénéficient de créneaux de vaccination dédiés.
Retrouvez la liste complète et les modalités sur : solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

Mon âge	Avec quels vaccins ?	
DE 18 À 54 ANS INCLUS →	Pfizer-BioNTech ou Moderna ✓ <ul style="list-style-type: none">• En centre de vaccination• Dans mon établissement	
55 ANS ET PLUS →	AstraZeneca ou Janssen ✓ <ul style="list-style-type: none">• En centre de vaccination• Dans mon établissement• Chez mon médecin traitant• Chez mon médecin du travail• En pharmacie• En cabinet infirmier <small>(sauf si une 1^{ère} injection a été réalisée avec le vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna)</small>	Pfizer-BioNTech ou Moderna ✓ <ul style="list-style-type: none">• En centre de vaccination• Au sein de mon établissement

